

SEMINAIRE DES ADMINISTRATEURS DU TROT

16 - 17 février 2017

Les administrateurs de la Société LeTrot se sont réunis en séminaire stratégique autour de trois thèmes d'étude : l'analyse des charges de la Société pour identifier les marges de manœuvre, l'optimisation du calendrier et du programme avec pour objectif la maximisation des enjeux et enfin, l'adaptation du mode de fonctionnement de la gouvernance de la Société. Après étude détaillée des comptes de la Société et des principaux postes de charges, les administrateurs ont, en priorité, affirmé leur volonté du retour à l'équilibre budgétaire en 2019. Des leviers internes ont été identifiés après l'analyse des flux sortants de la Société, dont 75% sont versés aux socioprofessionnels. Les premières propositions seront actées, après avoir évalué leurs impacts, dès la prochaine réunion des administrateurs du 1er mars. Les administrateurs ont réaffirmé leur attachement fort et prioritaire à la mission première de la société-mère : le versement d'encouragements à l'occasion de compétitions qui assurent la sélection des chevaux.

Ils confirment que la pérennité des courses ne peut être assurée que par une relance des paris hippiques – et donc par l'augmentation des ressources de la Société-mère - via le PMU et les opérateurs agréés, mais aussi par l'accompagnement par l'Etat des réformes à mener, moyennant la définition impérative d'une politique des jeux en France.

Les travaux actuellement menés à ce sujet à l'initiative du Ministre de l'Agriculture, de l'Agro alimentaire et de la Forêt, sont, en ce sens, essentiels pour officialiser un contrat entre la filière et l'Etat.

Au regard des inquiétudes légitimes – qu'elles soient économiques et sociales - de l'ensemble de la filière et de leur responsabilité vis-à-vis des socioprofessionnels, les administrateurs sont déterminés à mettre en œuvre les décisions nécessaires au rétablissement de la situation financière de la Société.